

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 22 Octobre 2024

Délibération N° 2024-23

L'an deux mille vingt quatre et le 22 octobre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Catherine CAGNEAUX

Etaient absents excusés: Pascal BAUDON (a donné pouvoir à Francis RICARD), Christine HOULES (a donné pouvoir à Cendrine BARTHE)

Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	16/10/2024

Objet: Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise en œuvre d'installations de production solaire photovoltaïque sur des bâtiment et des parkings publics

Le conseil municipal de Pouzols,

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1311-5 ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L. 2122-1-1, L. 2122-1-4 et L. 2122-6 ;

VU le code de l'énergie ;

VU les statuts du Pays Cœur d'Hérault, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral 21 septembre 2020;

VU les délibérations du conseil communautaire de (la Vallée de l'Hérault, du Lodévois et Larzac, du Clermontais en date du 20 février 2017 (CCVH), 2 mars 2017 (CCLL) 1 février 2017 (CCC), portant délégation au SYDEL du Plan Climat Energie Territorial

VU la délibération du comité syndical en date du 10 janvier 2020 portant approbation de la feuille de route « Territoire à énergie positive 2020-2026 » ; portant notamment sur des actions de maîtrise de la demande d'énergie, de développement des énergies renouvelables;

CONSIDÉRANT que le Pays Cœur d'Hérault s'est engagé à devenir territoire à énergie positive;

CONSIDÉRANT que l'installation de toitures et d'ombrières solaires apporterait un confort supplémentaire aux usagers et ne remettrait pas en cause l'usage premier de l'équipement ;
CONSIDÉRANT le présent Appel à Manifestation d'Intérêt joint à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, DECIDE :

• **D'APPROUVER** la mission du Pays Cœur d'Hérault en qualité de coordonnateur de l'appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance de 2 installations photovoltaïques sur les sites appartenant à la commune de Pouzols, à savoir :

- les toitures du Groupe Scolaire de Pouzols (parcelle AE 59) (un toit terrasse, un préau et deux toitures tuiles) pour une surface totale d'environ 200 m² et une puissance de 33.6 KWc

- une ombrière sur une partie du boulodrome du stade de Pouzols (parcelle AD 23) pour une surface d'environ 1372 m² et une puissance de 338 KWc

• **DE PRENDRE ACTE** du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance de (10 à 12) installations photovoltaïques sur les sites appartenant aux communes du Pays Cœur d'Hérault en vue de la sélection des candidats, présenté ici, et **D'ACCEPTER** des modifications techniques non essentielles qui pourraient intervenir avant le lancement effectif de la procédure

DE PROPOSER les 2 sites identifiés par la commune de Pouzols pour accueillir l'installation photovoltaïque :

- les toitures du Groupe Scolaire de Pouzols (parcelle AE 59) (un toit terrasse, un préau et deux toitures tuiles) pour une surface totale d'environ 200 m² et une puissance de 33.6 KWc

- une ombrière sur une partie du boulodrome du stade de Pouzols (parcelle AD23) pour une surface d'environ 1372 m² et une puissance de 338 KWc

• **D'AUTORISER** Madame la Maire à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le 24 OCT. 2024

Le Maire,
Veronique NEIL



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 22 Octobre 2024

Délibération N° 2024-24

L'an deux mille vingt quatre et le 22 octobre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Catherine CAGNEAUX

Etaient absents excusés: Pascal BAUDON (a donné pouvoir à Francis RICARD), Christine HOULES (a donné pouvoir à Cendrine BARTHE)

Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	16/10/2024

Objet: Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault - Année 2023

Le conseil municipal de Pouzols,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 23/09/2024 du Conseil Communautaire adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service déchets ménagers (RPQS) pour l'année 2023

Sur le rapport de Madame la Maire et sa proposition,
Après avoir délibéré,
à l'unanimité des présents,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de Gestion des Déchets Ménagers pour l'année 2023.

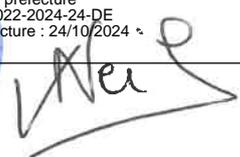
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

24 OCT. 2024

Le Maire,
Véronique NEIL
Accusé de réception en préfecture
034-213402159-20241022-2024-24-DE
Date de réception préfecture : 24/10/2024



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 22 Octobre 2024

Délibération N° 2024-25

L'an deux mille vingt quatre et le 22 octobre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Catherine CAGNEAUX

Etaient absents excusés: Pascal BAUDON (a donné pouvoir à Francis RICARD), Christine HOULES (a donné pouvoir à Cendrine BARTHE)

Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	16/10/2024

Objet: Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'eau potable et l'assainissement de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault - Année 2023

Le conseil municipal de Pouzols,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 23/09/2024 du Conseil Communautaire adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) pour l'eau et l'assainissement pour l'année 2023

Sur le rapport de Madame la Maire et sa proposition,
Après avoir délibéré,
à l'unanimité des présents,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'eau et l'assainissement pour l'année 2023 de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le 24 OCT. 2024

Accusé de réception en préfecture
034-213402159-20241022-2024-25-DE
Date de réception en préfecture 22/10/2024



Neil

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 22 Octobre 2024

Délibération N° 2024-26

L'an deux mille vingt quatre et le 22 octobre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Catherine CAGNEAUX

Etaient absents excusés: Pascal BAUDON (a donné pouvoir à Francis RICARD), Christine HOULES (a donné pouvoir à Cendrine BARTHE)

Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	16/10/2024

Objet: Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « le Sourire de Laetitia »

Le conseil municipal de Pouzols,

CONSIDÉRANT que, pour la troisième année consécutive, un groupe d'élus de différentes communes de l'Hérault porte une initiative solidaire, en parcourant à vélo dans l'Hérault plus de 150 kilomètres sur deux jours, pour attirer l'attention sur une cause et pour inciter aux dons, CONSIDÉRANT que cette initiative est conduite en partenariat avec l'Association des maires de l'Hérault (AMF34) qui invite les communes et intercommunalités à la soutenir, avec une arrivée officielle de ce parcours à vélo organisée lors du salon des maires de l'Hérault, à Béziers le 27 septembre,

CONSIDÉRANT que l'objectif de cette initiative en 2024 est d'inciter aux dons en faveur de l'association héraultaise « Le sourire de Laetitia », créée par la famille de Jean Ortega, maire de Mudaison, en mémoire de sa fille, association déclarée en préfecture de l'Hérault le 13 juillet 2021 (RNA W343029147),

CONSIDÉRANT que l'objectif de l'association « Le sourire de Laetitia » de « collecte de dons en faveur du service onco-pédiatrique de l'hôpital Arnaud de Villeneuve à Montpellier », établissement du CHU de Montpellier, répond au critère d'intérêt public général local,

DECIDE à l'unanimité de présents

- de verser une subvention exceptionnelle de 100 euros à l'association « Le sourire de Laetitia ».
- Dit que la somme sera inscrite au budget général 2024 par décision modificative au compte de dépenses de fonctionnement 65748

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

24 OCT. 2024

Accusé de réception en préfecture
034-213402159-2024-2022-2024-26-DE
Date de réception préfecture : 24/10/2024
Véronique NEIL

Veronique Neil

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 22 Octobre 2024

Délibération N° 2024-27

L'an deux mille vingt quatre et le 22 octobre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Catherine CAGNEAUX

Etaient absents excusés: Pascal BAUDON (a donné pouvoir à Francis RICARD), Christine HOULES (a donné pouvoir à Cendrine BARTHE)

Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	16/10/2024

Objet: DECISION MODIFICATIVE - BUDGET GENERAL - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « le Sourire de Laetitia »

CONSIDÉRANT la délibération 2024-26 du 22/10/2024 portant sur le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « le sourire de Laetitia »,

Madame la Maire propose de modifier les crédits du BUDGET 2024 - SECTION FONCTIONNEMENT en DEPENSES comme suit :

	Compte de Dépenses
FONCTIONNEMENT	
65748	+ 100 €
605	- 100 €

Le conseil municipal de Pouzols,

à l'unanimité de présents,

DECIDE

. **D'APPROUVER** la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

24 OCT. 2024



Accusé de réception en préfecture
034-213102159-20241022-2024-27-DE
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Véronique NEIL